



Règlement

Parcours START

- **Bénéficiaires:**

Les musiciens débutants ou peu expérimentés, porteur d'un premier projet artistique

- **Modalités d'accompagnement:**

1. Diagnostic artistique et scénique
2. Ateliers de pratique artistique et technique (ex: répétition, balances, pratique instrumentale / vocale etc...)
3. Travail sur les outils du groupe (fiche technique, bio, photos etc...)
4. Découverte de l'environnement des musiques actuelles
5. Rencontre avec des professionnels du secteur
6. Showcases

- **Critères de recevabilité:**

1. Etre normand (résider en région pour au moins la moitié des membres)
2. Présenter un premier projet artistique dans une esthétique musiques actuelles (Rock, pop, hip-hop, reggae, électro, chanson, jazz, musiques traditionnelles et du monde...)
3. Avoir moins de 2 ans d'existence
4. Avoir une visibilité (par la scène, sur les réseaux sociaux, dans les médias...)

5. Avoir un répertoire constitué principalement de compositions originales
6. Transmettre 2 titres en format numérique
7. Avoir rempli le formulaire en ligne

- **Modalités et critères de sélection:**

La sélection se fait sur dossier et écoute des extraits musicaux par un jury professionnel.

Les principaux critères de sélection sont:

1. Proposition artistique
2. Contenu du projet envisagé pour l'année
3. Motivation, envie d'apprendre
4. Régularité des répétitions

- **Le jury:**

Il est constitué de professionnels normands des musiques actuelles (chargés d'accompagnements, développeurs d'artistes, programmeurs, etc.) et de représentants des institutions partenaires du dispositif (région, Drac, départements et ville de Caen).

- **Calendrier:**

Appel à candidature: 25 juin au 30 juillet

Attention: Tous les membres doivent être disponible les 24, 25, 26 et 29, 30, 31 octobre 2018

- **Contacts :**

startandgo@le-far.fr ou accompagnement@le-far.fr